CLASSIQUES
GARNIER

DELSAUX (Olivier), « Un témoignage inédit sur la fortune du *De casibus virorum illustrium* de Giovanni Boccaccio en France à la fin du Moyen Âge. L'*Extraict d'aucuns nobles hommes malheureux* de Pierre Doriole (*circa* 1480) », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes / Journal of Medieval and Humanistic Studies*, n° 29, 2015 – 1, p. 347-361

DOI : 10.15122/isbn.978-2-8124-4804-1.p.0347

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2015. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Delsaux (Olivier), « Un témoignage inédit sur la fortune du *De casibus virorum illustrium* de Giovanni Boccaccio en France à la fin du Moyen Âge. L'*Extraict d'aucuns nobles hommes malheureux* de Pierre Doriole (*circa* 1480) »

Résumé – Présentation et édition de l'ébauche d'une suite au *De casibus virorum illustrium* de Giovanni Boccaccio, rédigée par le Chancelier de France Pierre Doriole (*c.* 1480). Ce texte témoigne de la réception de l'œuvre de l'humaniste italien en France à la fin du Moyen Âge et de la vision de l'histoire européenne du xv^e^ siècle par un acteur majeur de la politique française sous Louis xi.

Abstract – Presentation and edition of the draft of a continuation of Giovanni Boccaccio's *De casibus virorum illustrium*, written by the Chancelor of France Pierre Doriole (*c.* 1480). This text is an interesting testimony of the reception of this Italian humanist in France at the end of the Middle Ages and of the perception of Fifteenth-Century European history, by one of the leading actors of French politic during the reign of Louis xi.

UN TÉMOIGNAGE INÉDIT SUR LA FORTUNE DU *DE CASIBUS VIRORUM ILLUSTRIUM* DE GIOVANNI BOCCACCIO EN FRANCE À LA FIN DU MOYEN ÂGE

L'*Extraict d'aucuns nobles hommes malheureux* de Pierre Doriole (*circa* 1480)

La réception des œuvres de Giovanni Boccaccio dans la France de la fin du Moyen Âge a déjà fait l'objet de nombreuses recherches, en particulier pour ce qui est des traductions et des réappropriations de ses textes par les auteurs français[1]. Le *De casibus virorum illustrium* (1355-1370) apparaît comme l'œuvre boccacienne dont l'impact a été le plus important. Il est vrai que dans le climat politique, social et religieux troublé de la France de la fin du Moyen Âge, le public français pouvait trouver une valeur morale à ce récit des malheurs et des retournements de fortune d'individus riches, puissants et/ou célèbres, depuis Adam et Eve jusqu'aux hommes de pouvoir contemporains de Boccace.

Les recherches sur la fortune du *De casibus* en France s'accordent pour reconnaître que ce texte fut reçu comme l'œuvre d'un moraliste et d'un

1 Voir, entre autres, H. Hauvette, « Les plus anciennes traductions françaises de Boccace », dans *Études sur Boccace*, Turin, Bottega d'Erasmo, 1968 [1re parution *Bulletin Italien* 1907, 1908 et 1909], p. 151-209 ; Fr. Simone, « Giovanni Boccaccio 'fabbro' della sua prima fortuna francese », *Il Boccaccio nella cultura francese*, éd. C. Pellegrini, Florence, Olschki, 1971, p. 49-80 ; G. Mombello, « I manoscritti delle opere di Dante, Petrarca e Boccaccio nelle principali librerie francesi del secolo XV », *Il Boccaccio nella cultura francese*, p. 81-209 ; L. Sozzi, « Boccaccio in Francia nel Cinquecento », *Il Boccaccio nella cultura francese*, p. 211-356 ; L. Sozzi, « Per la fortuna del Boccaccio in Francia. I testi introduttivi alle edizioni e traduzioni cinquecentesche », *Studi sul Boccaccio*, 6, 1971, p. 11-80 ; Fr. Simone, « La présence de Boccace dans la culture française au XVe siècle », *Journal of Medieval and Renaissance Studies*, 1, 1971, p. 17-32 ; *Boccaccio visualizzato. Narrare per parole e per immagini fra Medioevo e Rinascimento*, éd. V. Branca, Turin, Einaudi, 1999, 3 t. ; C. Bozzolo, *Manuscrits des traductions françaises d'œuvres de Boccace (xve siècle)*, Padoue, Antenore, 1973 ; V. Branca, *Tradizione delle opere di Giovanni Boccaccio*, Rome, Storia e Letteratura, 1958-1991.

© 2015. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

historien, auteur d'une encyclopédie humaniste sur l'histoire gréco-romaine[1]. Le *De casibus* a été traduit une première fois en 1400 par l'humaniste et traducteur français Laurent de Premierfait à la demande de Jean Chanteprime, conseiller de Charles VI ; cette traduction, qui eut une diffusion manuscrite quantitativement limitée (moins de dix manuscrits conservés), fit vers 1430-1440 l'objet d'un abrégé de la part de Jean Lamelin, conseiller au Parlement de Paris, et elle fut révisée et imprimée dès 1476 par Colard Mansion à Bruges[2] ; cette traduction fut elle-même la source de la traduction castillane du texte par Pedro López de Ayala au début du XV^e^ siècle[3]. Vers 1407, le théologien Jean Petit convoque explicitement plusieurs figures du *De casibus* dans son texte de justification du meurtre de Louis d'Orléans commandité par Jean sans Peur[4].

1 Voir, entre autres, M.-H. Tesnière, « Lectures illustrées de Boccace, en France, au XV^e^ siècle. Les manuscrits français du *De casibus virorum illustrium* dans les bibliothèques parisiennes », *Studi sul Boccaccio*, 98, 1989, p. 175-279 ; M.-H. Tesnière, « I codici illustrati del Boccaccio francese e latino nella Francia e nelle Fiandre des XV secolo », *Boccaccio visualizzato*, éd. Branca, t. 3, p. 3-17.

2 Cette traduction a été éditée dans le cadre d'une thèse de doctorat inédite (S. Marzano, Université de Toronto, 2008). Sur les deux traductions françaises du *De casibus*, voir Bozzolo, *Manuscrits des traductions françaises*, *passim* ; C. Bozzolo, « L'intérêt pour l'histoire romaine à l'époque de Charles VI : l'exemple de Laurent de Premierfait », *Saint-Denis et la royauté. Études offertes à Bernard Guenée*, éd. Fr. Autrand, Paris, Publications de la Sorbonne 1999, p. 109-124 ; C. Bozzolo, « La conception du pouvoir chez Laurent de Premierfait », *Préludes à la Renaissance. Aspects de la vie intellectuelle en France au XV^e^ siècle*, éd. C. Bozzolo et E. Ornato, Paris, CNRS, 1992, p. 191-206 ; C. Bozzolo, « La lecture des classiques par un humaniste français : Laurent de Premierfait », *L'aube de la Renaissance*, éd. D. Cecchetti, Genève, Slatkine, 1991, p. 67-81 ; P. M. Gathercole, « The French Translations of Boccaccio », *Italica*, 45, 1969, p. 123-209 ; P. M. Gathercole, « Laurent de Premierfait : the translator of Boccaccio's *De casibus virorum illustrium* », *The French Review*, 274, 1953-1954, p. 245-252 ; S. Marzano, « La traduction du *De casibus virorum illustrium* de Boccace par Laurent de Premierfait (1400) », *La traduction vers le moyen français*, éd. C. Galderisi et C. Pignatelli, Turnhout, Brepols, 2007, p. 283-295 ; S. Marzano, « Itinéraire français de Boccace : perspectives et enjeux d'un succès littéraire », *Le moyen français*, 66, 2010, p. 61-68 ; S. Marzano, « Traductions de Laurent de Premierfait : le texte après le texte », *Le moyen français*, 63, 2008, p. 73-82 ; A. D. Hedeman, *Translating the Past. Laurent de Premierfait and Boccaccio's « De casibus »*, Los Angeles, J. Paul Getty Museum, 2008 ; G. Armstrong, *The English Boccaccio. A History in Books*, Toronto, UP, 2014. L'on rappellera que rien ne permet d'attribuer à Laurent de Premierfait la traduction du *De claris mulieribus* de Boccace achevée en 1400 (*Des cleres et nobles femmes*, éd. J. Baroin et J. Haffen, Besançon, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1993-1995, 2 t.).

3 C. Alvar, « Boccaccio en Castilla : entre recepción y traducción », *Cuadernos de Filología Italiana*, n° extraordinario, 2001, p. 333-350 ; E. W. Naylor, « Pero Lopez de Ayala's Translation of Boccaccio's *De Casibus* », *Hispanic Studies in Honor of Alan D. Deyermond*, éd. J. Miletich, Madison, Hispanic Seminary of Medieval Studies, 1986, p. 205-216.

4 Hedeman, *Translating the Past*, p. 102-103.

© 2015. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

En 1409, Laurent de Premierfait révise et amplifie sa traduction de 1400 afin de proposer un texte plus lisible et accessible à un plus large public, non savant et peu ou pas latinisant. Cette seconde traduction fut dédiée au duc Jean de Berry et fut peut-être réalisée à la demande de l'évêque de Chartres, Martin Gouges. Plus de soixante-dix manuscrits – qui témoignent d'une diffusion dans les milieux seigneuriaux français – et cinq éditions imprimées (1re éd. Paris, J. Du Pré, 1484) de cette version ont été conservés[1]. Plusieurs écrivains français auraient utilisé la traduction de Laurent de Premierfait pour leurs travaux de compilation historique[2]. Vers 1430, John Lydgate réécrit en vers anglais la version de 1409 (*The Fall of princes*), qui sera continuée en 1559 par le *Mirror of Magistrates*[3]. Enfin, vers 1463, l'écrivain bourguignon Georges Chastelain prolonge le texte de Boccace en rédigeant un *Temple de Boccace* – qui sera lui-même imité et prolongé par Antitus vers 1500[4].

À l'occasion de recherches sur la tradition manuscrite de la première traduction française du *De casibus virorum illustrium* de Boccace (1357-1360), nous avons pu mettre au jour, dans le *Catalogue* des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France[5], un témoignage inédit sur la « fortune » française de ce texte. Il s'agit de l'*Extraict*[6] *d'aucuns nobles*

1 Seule une édition critique du Livre I a été publiée : P. M. Gathercole, *Laurent de Premierfait's « Des cas des nobles hommes et femmes ». Book I, translated from Boccaccio. A critical edition based on 6 manuscripts*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1968. Une thèse, inédite, de l'École des chartes propose une édition des Livres I et VI : C. Guillot-Barbance, *Édition critique du « Des cas des nobles hommes et femmes » de Laurent de Premierfait (1409) et commentaire linguistique*, Paris, ENC, 1992. Nous réalisons actuellement les travaux préparatoires à l'édition du texte complet.

2 L. Dupré La Tour, *Le « Compendium historial » d'Henri Romain. Édition critique du Livre I*, Paris, École nationale des Chartes, 1973 ; G. de Poerck, *Introduction à la « Fleur des histoires » de Jean Mansel (xve siècle)*, Gand, Claeys-Verheughe, 1936.

3 *Lydgate's Fall of princes*, éd. H. Bergen, Oxford, UP, 1924-1927 ; N. Mortimer, *John Lydgate's "Fall of Princes". Narrative Tragedy in its Literary and Political Contexts*, Oxford, Clarendon Pres, 2005 ; P. Budra, *Mirror for Magistrates and the De Casibus Tradition*, Toronto, UP, 2000.

4 Chastelain se propose de consoler Marguerite d'Anjou, affligée par l'emprisonnement de son mari Henry VI. Pour ce faire, il met en scène Boccace relatant les malheurs d'une trentaine de nobles, dont la « chute » est postérieure au *terminus* du texte de Boccace, à savoir la défaite du roi de France Jean le Bon à Poitiers (1356). Voir Georges Chastelain, *Le temple de Boccace*, éd. S. Bliggenstorfer, Bern, Francke, 1988 ; Antitus, *Poésies*, éd. M. Python, Genève, Droz, 1992.

5 À travers la version disponible en ligne : http://archivesetmanuscrits.bnf.fr.

6 *Extraict* a sans doute ici le sens de 'sélection, choix' ; *cas*, celui de 'événement malheureux imprévu, retournement de fortune'.

© 2015. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

hommes malheureux, depuis la fin du livre de Boccace, dont il semble qu'on pourroit faire un nouveau livre, présenté comme un *Memoire escrit de la main du Chancelier Doriole*, chancelier de France de Louis XI[1]. Ce texte apparaît aux folios 50[r]-51[v] (papier moderne, filigranes non identifiables) du manuscrit Paris, BnF, Dupuy 761, parmi une série de documents relatifs au règne de Louis XI (folios 35-73). Ce manuscrit a été constitué par l'avocat et érudit P. Dupuy (1582-1651)[2] ; certains des documents sont des originaux, d'autres des copies de la main de P. Dupuy (ce qui est le cas pour l'*Extraict*). À part une brève mention dans l'édition S. Bliggenstorfer du *Temple de Boccace*, ce texte est resté totalement inconnu de la critique[3]. L'objectif de notre notice est de présenter ce texte et d'en fournir une édition.

Cet *Extrait* confirme la perspective – historique et morale – dans laquelle le *De casibus* fut reçu dans la France du XV[e] siècle. Il se présente sous la forme d'une liste d'une cinquantaine d'« infortunés », identifiés par leur nom et leur titre, parfois suivis d'une brève mention du *cas* qui justifie leur présence dans la liste. Il s'agit de seigneurs et d'hommes de pouvoir, principalement français et anglais, actifs au XV[e] siècle. Comme dans le *Temple* de Chastelain, la mort au combat ou le meurtre politique (assorti ou non d'un procès) semble le retournement de Fortune le plus fréquent[4] ; comme chez Chastelain également, le nombre d'infortunées est plus réduit que chez Boccace, sans doute de par leur rôle politique plus limité qu'en Italie (du fait de la loi salique).

1 Après des études de droit, Pierre Doriole (1413-1485) fut deux fois maire de la Rochelle ; arrivé à la cour de Charles VII vers 1450, il devint maître des finances (1452), maître des comptes (1459), général des finances (1465), chancelier de France (juin 1472), et fut, à ce titre, fréquemment présent au Conseil du roi. Il fut destitué de l'office de chancelier en mai 1483, sans que l'on connaisse les motifs exacts de la disgrâce – toute relative, puisque Louis XI maintint le montant de ses gages – ; il occupa, dès septembre, la charge de Président de la chambre des comptes et fut membre du conseil de régence. Sur les données biographiques relatives à Pierre Doriole, voir L. Calisti, *Un chancelier de France sous le règne de Louis XI, Pierre Doriole*, Paris, École nationale des Chartes, 1956 (résumé dans *Positions des thèses*, p. 29-34).

2 S. Solente, « Les manuscrits des Dupuy à la Bibliothèque nationale », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 88, 1927, p. 177-250.

3 *Le temple de Boccace*, éd. Bliggenstorfer, p. 13.

4 Mort au combat (n° 1, 2, 14, 19, 22, 23, 26, 34), meurtre (n° 4, 5, 8, 11, 12, 17, 27, 36, 37, 39, 43, 44, 45, 46), exécution d'une condamnation à mort (n° 9, 15, 18, 20, 21, 24, 28, 29, 30), mort en prison (n° 16, 25), mort de maladie douteuse (n° 40, 41), mort « naturelle » (n° 3, 6, 7, 13, 32, 38).

© 2015. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

À l'exception de Charles de Blois (n° 34), la période d'activité des infortunés est postérieure au *terminus ante quem* du *De casibus*. L'évocation de la décapitation de Guillaume Hugonet et Guy de Brimeu indique une postériorité à avril 1477 (n° 28-29) ; la présence de l'évêque Jean de la Balue ne semble justifiée que si la liste a été réalisée avant son retour en grâce en 1483. Néanmoins, vu le sujet du texte, il n'est pas impossible que sa rédaction fut contemporaine de la « disgrâce » de Doriole en mai 1483. L'on notera d'ailleurs que cette période coïncide avec la publication en France de la première édition imprimée de la traduction française du *De casibus* (Lyon, M. Husz et J. Schabeler, 1484 [version de 1400] / Paris, J. du Pré, 1484 [version de 1409]). L'*Exctrait* est, de toute manière, antérieur à la mort de Doriole (septembre 1485).

La liste ne suit pas une organisation rigoureuse, mais semble suivre le fil des associations d'idées de Doriole ; ainsi, bien que la liste semble commencer par le début du XV^e^ siècle, la logique chronologique n'est plus suivie dès le n° 20. Doriole insiste d'ailleurs sur l'effort d'organisation qui serait à fournir lors de la rédaction du texte (*pour les mettre par ordre*). Malgré tout, l'on observe de courtes séquences d'infortunés qui répondent à une logique d'ordre chronologique, géographique ou dynastique (voir l'emploi de *dudit* dans certaines entrées, par exemple n° 7 et 9). Par exemple, l'on trouve deux rois tués au combat par leur successeur (n° 1 et 2) ; deux cousins victimes d'un meurtre politique (n° 4 et 5) ; un roi et son épouse (n° 6 et 7) ; un beau-père et son gendre (n° 14 et 15) ; deux hommes condamnés sous Louis XI pour crime de lèse-majesté (n° 20 et 21) ; deux ducs de Somerset (n° 22-23) ; deux serviteurs du pouvoir tué par Philippe II de Savoie (n° 26 et 37) ; deux espagnols impliqués dans les guerres de succession des royaumes hispaniques (n° 38 et 39) ; trois hommes de pouvoir bourguignons (n° 26, 27 et 28) ; cinq hommes décédés en 1476-1477 (n° 25-26-27-28-29) ; deux rois de Hongrie (n° 40-41) ; trois hommes de pouvoir morts à Paris en 1418 (n° 42-43-44) ; deux évêques ayant conspiré contre Louis XI (n° 47-48). L'on notera que Doriole côtoya plusieurs infortunés de la liste, à travers ses activités de politique étrangère (avec la Bretagne, la Savoie, la Bourgogne et l'Angleterre) et grâce à son rôle dans les procès de Jacques Cœur (n° 19), de Louis de Luxembourg (n° 20), du duc de Nemours (n° 21), du Cadet d'Albret (n° 24), de Jean duc d'Alençon (n° 25) et du cardinal Balue (n° 47), tous présents dans l'*Extraict*.

© 2015. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Les infortunés sont identifiés de façon parfois très laconique et le retournement de Fortune qui justifie leur inclusion n'est pas toujours précisé (par exemple n° 14, 18-21, 24-26, 35-39, 46-48[1]) et sa description peut s'avérer très générale. Cette liste était probablement conçue comme une esquisse d'un texte à rédiger (*qu'on pourrait faire* dans le titre) et a pu être destinée à une personne – Doriole, un secrétaire ou un historiographe – qui connaissait suffisamment l'histoire européenne du XV^e^ siècle pour reconnaître directement les individus mentionnés et déterminer les *cas* que le Chancelier avait en tête.

Il n'est pas tout à fait étonnant que Pierre Doriole – dont on ne connaît, il est vrai, aucun texte historique, didactique ou littéraire rédigé de sa main – se soit intéressé à ce sujet. Vers 1476, c'est dans une lettre à Doriole, considérée comme le premier témoignage de la genèse du *De origine et gestis Francorum Compendium* (1495), que l'historiographe Robert Gaguin regrette qu'aucun français n'ait écrit une histoire des rois de France en latin, seul moyen de mettre en lumière, auprès d'un public européen, leurs hauts faits et ceux de leurs ancêtres[2]. Gaguin, qui se montrait sensible au poids de Fortune sur la précarité des destinées humaines et le déroulement de l'histoire de France, estimait d'ailleurs que pour dépasser politiquement l'Italie et mettre en évidence la grandeur de la France, l'historiographie française devait concurrencer l'historiographie humaniste italienne. L'idée de Doriole de prolonger l'œuvre de l'humaniste italien Boccace pourrait s'inscrire dans cette perspective.

Toutefois, la perspective de Doriole est à première vue à l'opposé du projet de Gaguin puisqu'il ne met pas en avant des faits mémorables, mais bien des malheurs et des retournements de Fortune. Cependant, la sélection des personnalités et la brève description de leur destin ne porte pas préjudice aux rois de France (Charles VI et Isabeau de Bavière sont présentés comme des victimes) et elle a pu plaire au roi Louis XI, en particulier par son portrait « à charge » des ducs de Bourgogne[3] et la

1 L'on notera que la description détaillée du *cas*, en particulier des circonstances de la mort, n'apparaît que jusqu'au n° 12, peut-être parce qu'il s'agissait d'infortunés plus anciens (mais l'on s'attendrait alors aussi à autant de précision pour les n° 42-44).

2 Fr. Collard, *Un historien au travail à la fin du XV^e^ siècle : Robert Gaguin*, Genève, Droz, 1996, en part. p. 89 ; Fr. Collard, « Robert Gaguin (1433-1501) », *Histoire littéraire de la France*, 43, 2005, en part. p. 173-213.

3 Doriole présente Jean sans Peur comme responsable du meurtre de Louis d'Orléans (n° 6) et il précise que Philippe le Bon aurait livré Charles VI aux Anglais (n° 6) ; plus loin, il ne retient que la fin du règne de Philippe et son conflit avec Charles le Téméraire (n° 32).

© 2015. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

sélection d'hommes de pouvoir condamnés sous Louis XI pour trahison ou crime de lèse-majesté (nº 20, 21, 24, 25) ou, plus généralement, la sélection d'ennemis du roi (nº 20, 21, 26, 47, 48) et/ou de leurs victimes (nº 28, 29, 36, 37). Plus simplement, il est possible que Doriole ait entendu rédiger un texte qui, comme celui de Boccace et comme la traduction de Laurent de Premierfait, inciterait les princes à la vertu, à la sagesse et à la modération pour éviter le sort malheureux réservé aux hommes de pouvoir décrits dans le texte latin et sélectionnés dans sa liste.

Par ailleurs, l'on ne peut exclure que Doriole ait voulu rédiger un pendant français à l'œuvre bourguignonne de George Chastelain, dont le *Temple* est antérieur d'au moins une quinzaine d'années[1]. Un tiers des personnalités de l'*Extraict* avaient déjà été retenues par Chastelain (voir les notes au fil du texte) et certaines séquences sont identiques à celles du *Temple*, par exemple aux nº 16-17-18. Cependant, plusieurs personnalités qui apparaissent dans le *Temple* sont absentes de l'*Extraict*[2], sans que l'on puisse déterminer ce qui aurait conduit à Doriole à ne pas les retenir[3]. Du reste, les « infortunés » communs à Chastelain et Doriole étaient des individus connus, dont le malheur ou la mort spectaculaire étaient renommés (voir les notes au fil du texte).

Enfin, l'on ignore si Doriole connaissait le *De casibus* sous sa forme latine ou française. Néanmoins, aucun indice dans le profil connu du Chancelier n'indique qu'il aurait eu une maîtrise suffisante du latin savant

1 Au demeurant, l'on ignore s'il connaissait ce texte. La provenance d'aucun manuscrit du *Temple de Boccace* ne permet de s'assurer que Doriole aurait pu le connaître, car la diffusion du texte s'est concentrée dans les Pays-Bas bourguignons.

2 Prigent de Coëtivy, Constantin XI Paléologue, Jean de Coïmbra, Wladislaw II, Ulric II comte de Cilli, Stefano Porcari, Guillaume Bolomier, Guillaume de Flavy, Pierre de Giac, Alexandre bâtard du duc Jean Ier de Bourbon, Sigismond de Luxembourg, Jean II roi de Navarre, Charlotte de Lusignan, Jean II d'Anjou duc de Lorraine et de Calabre. L'on notera que plusieurs infortunés de l'*Extraict* dont la mort est postérieure au texte de Chastelain se retrouvent dans la liste qui apparaît dans l'imitation et la suite du *Temple* qu'est le *Portail du Temple de Bocace* du poète Antitus (*c.* 1501) : Charles le Téméraire (nº 26), Henri VI roi d'Angleterre (nº 11), Galeas Maria Sforza (nº 27), Édouard de Wesminster (nº 12) ; manquent, dans l'*Extraict*, des personnalités mortes après la date probable de rédaction : Alphonse II roi de Naples (1448-1495), Don Juan de Castille (1478-1497), Giovanni Borgia (1474-1497).

3 Certes, certaines différences entre les deux textes s'expliquent par l'ancrage bourguignon du texte de Chastelain (l'absence des ducs de Bourgogne et présence de Corneille seigneur de Beveren, Jacques de Lalaing et Gilles de Mortagne dit Poetelles). La présence d'Oton de Grandson, Charles d'Orléans et René d'Anjou dans le *Temple* pourrait s'expliquer par l'intérêt de l'auteur pour des écrivains.

© 2015. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

pour lire *in extenso* l'œuvre de Boccace[1]. Par contre, plusieurs manuscrits de la réécriture de 1409 de la traduction de Laurent de Premierfait ont été possédés par des hommes proches de Louis XI[2].

[ÉDITION DU TEXTE][3]

Memoire escrit de la main du Chancelier Doriole [f. 50r]

Extraict d'aucuns nobles hommes malheureux, depuis la fin du livre de Boccace, dont il semble qu'on pourroit faire un nouveau livre, en soi enquerant au certain des cas et des temps ou ils sont arrivés, pour les mettre par ordre

{1} Le roi dom Pedro d'Espagne, qui fut tué et privé du royaume d'Espagne par Henry le Bastard ;
{2} Le roi Richard d'Angleterre, tué et privé du royaume d'Angleterre par Henry de Lencastre comte Derby ;

1 Cependant, nos connaissances sur la diffusion des manuscrits latins de Boccace en France sont relativement limitées, si ce n'est pour les manuscrits présents à la cour d'Avignon (Simone, « La présence de Boccace dans la culture française au XVe siècle » ; *Tutte le opere di Giovanni Boccaccio*, dir. V. Branca, t. 9, *De casibus virorum illustrium*, éd. P. G. Ricci et V. Zaccaria, Milan, Mondadori, 1983, en part. p. 876-878 ; Branca, *Tradizione delle opere di Giovanni Boccaccio*).

2 Le manuscrit Paris, Arsenal, 5281 a probablement appartenu à Jean de Bar, bailli de Touraine, chambellan de Charles VII et de Louis XII. Le manuscrit Munich, BSB, gall. 6 a été produit à l'intention de Laurent Girard, notaire et secrétaire de Charles VII et de Louis XI ; le manuscrit Paris, BnF, fr. 227 a sans doute été réalisé pour Jeanne de France, sœur de Louis XI et le manuscrit Paris, BnF, fr. 230 pour Jeanne de France, fille de Louis XI et Marguerite de Sassenage. Sur ces manuscrits et leurs possesseurs, voir Bozzolo, *Manuscrits des traductions françaises*, p. 66-67.

3 Le texte est entièrement de la main de P. Dupuy et transcrit d'une traite, dans une écriture cursive (y compris la mention initiale « Memoire escrit de la main du Chancelier Doriole »). Nous avons résolu les abréviations (en suivant la forme complète attestée dans le texte), numéroté les entrées, ajouté une ponctuation moderne, distingué *i* et *u* utilisés comme consonnes, utilisé les minuscules et les majuscules selon l'usage moderne. Les notes tâchent d'identifier les infortunés nommés. Nous y avons précisé les évènements qui pourraient justifier leur présence dans la liste. Un point d'interrogation précède les entrées pour lesquelles l'identification n'est pas certaine.

© 2015. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

{3} Le pape Jean 23, qui fu destitué au concile de Constance et le pape Martin eleu en son lieu ;
{4} Loys, frere du roy de France, duc d'Orleans, tué par machinacion du duc Jean de Bourgogne en la ville de Paris ;
{5} Le duc Jean de Bourgogne, qui fu tué a Montreau ou Fault d'Yonne ;
{6} Le roi Charles Vi, pris par Philippe, duc de Bourgogne le second, et baillé entre les mains du roi d'Angleterre, son ancien ennemy ;
{7} La reine de France Ysabeau, femme dudit roi Charles VI, qui, aprés ses grans triumphes, mourut pauvrement en les mains des Anglois a Paris ; [f. 50^{v}]
{8} Le roi d'Escoce p… de Madame la dauphine, qui fut tué en sa propre maison ;
{9} Le comte d'Astelles, qui fut exicuté par justice et puny de cruele mort, pour la machinacion qu'il avoit faict de la mort dudit roi d'Escoce ;
{10} Le fils dudit comte, qui fut pareillement puny pour la mort d'un roy d'Escosse ;
{11} Le roi Henry d'Angleterre dernier trespassé, qu'on a privé de son royaume et fait mourir inhumainement ;
{12} Le prince de Galles son fils, que l'on a fait aussi mourir, et le fit le roi Edouart tuer devant luy ;
{13} Le roi Jaques, comte de la Marche, mari de la reine de Sicile Johannelle ;
{14} Le comte de Varvic ;
{15} Le duc de Clarence, tué du roi Edouar ;
{16} Le duc de Clocestre, oncle du roi Henry ;
{17} Le comte de Suffolc ;
{18} Alvaro de Luna ;
{19} Jacques Cueur ;
{20} Le comte de Saint Pol, connestable de France ;
{21} Le duc de Nemours, comte de la Marche ; [f. 51^{r}]
{22} Le duc de Sommerset, qui fut tué ;
{23} Le duc son fils, qui fut tué en Angleterre ;
{24} Le capdet d'Alebret ;
{25} Le duc d'Alençon, dernier mort ;
{26} Le duc Charles de Bourgogne ;
{27} Le duc de Milan, dernier mort ;
{28} Le Chancelier de Bourgogne, tranché la teste ;

© 2015. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

{29} Le seigneur de Humbercourt, tranché la teste ;
{30} Montagu, grand maistre d'hostel de France ;
{31} Monseigneur de Rays, qui fut bruslé en Bretagne ;
{32} Le duc Philippe de Bourgogne, auquel son filz osta l'autorité ;
{33} Le duc de Bourbon Loys, qui mourut en Angleterre ;
{34} Charles de Blois duc de Bretagne, qui fut desconfit et tué en bataille par Jean de Bretagne ;
{35} La reine Marguerite d'Angleterre ;
{36} Monseigneur Jacques de Walpergur ;
{37} Le marquis de Vasas, comte de Bras ;
{38} Le filz du marquis de Villaine ;
{39} Le prince Carlos de Navarre, filz du roi d'Aragon ;
{40} Le roi Lancelot de Hongrie, empoisonné ;
{41} Le roi Lancelot de Sicile, qui mourut pour une femme ;
{42} Le comte d'Armagnac, tué a Paris ;
{43} Le chancelier de France, monseigneur Arnaul du Marle, tué a Paris ;
{44} Raymoner [*sic*] de la Guerre, tué a Paris ;
{45} Le mareschal de Severac, que le comte de Perdriac fit mourir et prist sa place ;
{46} Gilles de Bretagne ;
{47} Le cardinal Balue ;
{48} L'evesque de Vibdun.

[NOTES]

{1} Pierre I^er^ roi de Castille, dit Pierre le Cruel (1334-1369), décapité par son demi-frère Henri de Trastamare (fils d'Alphonse XI de Castille), qui deviendra Henri II de Castille. L. V. Díaz Martín, *Pedro I el Cruel (1350-1369)*, Gijón, Trea, 2007.
{2} Richard II roi d'Angleterre (1367-1400), tué par Henri Bolingbroke, comte de Derby (1377-1397) et duc d'Hereford (1397-1399) et futur Henri IV (1399-1413). *Encyclopaedia brittanica* ; présent dans le *Temple* de Chastelain (p. 26-27).
{3} Jean XXIII (1410-1415), antipape destitué en mai 1415. Martin V, pape élu en novembre 1417 (1417-1431).
{4} Louis I^er^ duc d'Orléans (1372-1407), assassiné sur ordre de son cousin Jean sans Peur en novembre 1407.
{5} Jean I^er^ duc de Bourgogne, dit Jean sans Peur (1371-1419), assassiné lors d'une entrevue avec la dauphin à Montereau-Fault-Yonne en septembre 1419.

© 2015. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

{6} Charles VI roi de France (1368-1422). Référence au Traité de Troyes (1420), qui scelle l'alliance entre Henri V d'Angleterre et Philippe le Bon ? J.-M. Moeglin, « Récrire l'histoire de la Guerre de Cent Ans. Une relecture historique et historiographique du traité de Troyes (21 mai 1420) », *Revue historique*, 314, 2012, p. 887-919.

{7} Isabeau de Bavière (1371-1435), femme de Charles VI. À la fin de sa vie, la mère de Charles VII se retira à son hôtel de Saint-Pol, sans que l'on puisse noter un dénuement particulier dans son train de vie. Serait-ce une référence au fait qu'après la mort du dauphin Louis de Guyenne, elle fut contrainte de signer le Traité de Troyes ? T. Adams, *The Life and Afterlife of Isabeau of Bavaria*, Baltimore, John Hopkins University, 2011.

{8} Jacques I^er^ roi d'Écosse (1394-1437), père de Marguerite d'Écosse ; après dix-huit ans passés en prison à Londres, il retourne en Écosse en 1424 et tâche de réformer le royaume ; il est assassiné le 20 février 1437 par des partisans de son oncle Walter Stewart alors qu'il s'était retiré dans ses appartements avec la reine (voir n° 9). *Encyclopaedia brittanica*. Présent dans le *Temple* de Chastelain, p. 29-30. Marguerite d'Écosse, fille de Jacques I^er^, 1^re^ épouse du futur Louis XI (1424-1445) et de ce fait *dauphine*.

{9} Walter Stewart 4^e^ comte d'Atholl (1360-1437), fils du roi Robert II d'Écosse ; condamné et torturé pour être responsable de la mort de Jacques I^er^ roi d'Écosse (voir n° 8). *Oxford Dictionary of National Biography*.

{10} Le fils de Walter Stewart mentionné au n° 9 est David Stewart, mais il n'était pas comte d'Atholl. En réalité, c'est le petit-fils de Walter Stewart, Robert Stewart, qui aurait participé à l'assassinat du roi. Cependant, il n'était pas non plus comte d'Atholl. Y aurait-il eu confusion avec Robert Stewart (1340-1420), 1^er^ duc d'Albany, 1^er^ comte d'Atholl, frère et non fils de Walter Stewart, et donc fils de Robert II d'Écosse (d'ailleurs lui-même fils d'un Walter Stewart) ? M. H. Brown, « That Old Serpent and Ancient of Evil Days, Walter earl of Atholl and the Death of James I », *Scottish Historical Review*, 71, 1992, p. 23-45.

{11} Henri VI roi d'Angleterre (1421-1471), époux de Marguerite d'Anjou (mentionnée au n° 35) ; capturé en 1460, en 1461 et en 1465 (emprisonné dans la tour de Londres et mort durant la nuit du 21 au 22 mai 1471 dans des circonstances douteuses). *Encyclopaedia brittanica* ; W. J. White, « The Death and Burial of Henry VI, a review of the facts and theories », *The Ricardian. Journal of the Richard III Society*, 6, 1982, p. 70-80.

{12} Édouard de Westminster (1453-1471), fils d'Henri VI, investi prince de Galles en 1454 ; considéré par le parti du duc d'York comme fils bâtard de la reine ; capturé par Édouard IV à la bataille de Tewkesbury et massacré en présence du roi, du duc de Clarence et du duc de Gloucester. *Encyclopaedia brittanica*.

{13} Jacques II de Bourbon (1371-1438), comte de la Marche (1393-1438), roi consort de Naples (1415-1419), par son mariage avec Jeanne II de Naples ; fait prisonnier à la bataille de Nicopolis (1396) ; emprisonné par les barons napolitains révoltés en 1416 ; à la mort de Jeanne II (1435), entre au couvent des Cordeliers de Besançon. *Dictionnaire de biographie française*.

{14} Richard Neville, 16^e^ comte de Warwick (1428-1471) ; eut un rôle majeur dans la déposition de deux rois (Henri VI et Édouard IV) ; battu en avril 1471 à la bataille de Barnet et tué. *Dictionary of National Biography*.

{15} George Plantagenet, 1^er^ duc de Clarence (1449-1478), frère des rois d'Angleterre Édouard IV et Richard III et époux d'Isabel Neville (fille aînée de Richard Neville) ; emprisonné pour trahison contre Édouard IV et exécuté en février 1478. *Encyclopaedia brittanica*.

{16} Humphrey, duc de Gloucester (1391-1447), fils du roi Henri IV, frère du roi Henri V et oncle d'Henri VI ; il exerça la régence pendant la minorité de ce dernier ; arrêté en 1447 par les gens du comte de Suffolk, il meurt en prison (rumeurs d'assassinat). *Encyclopaedia brittanica* ; présent dans le *Temple* de Chastelain, p. 39-40.

© 2015. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

{17} William 4e comte de Suffolk (1396-1450) ; prisonnier du roi de France Charles VII en 1429 et libéré contre rançon en 1431 ; chargé de conclure la paix avec la France en 1444 (traité de Tours) ; rendu ensuite responsable de pertes territoriales en France de 1448 à 1450 ; arrêté le 28 janvier 1450 et emprisonné : condamnation à mort commuée en bannissement pour cinq ans sur intervention du roi ; pendant son voyage vers Calais, est capturé et décapité. *Encyclopaedia brittanica* ; présent dans le *Temple* de Chastelain, p. 43-44.

{18} Alvaro de Luna y Jarana (1388/1390 – 1453), duc de Trujillo, 1er comte de San Esteban de Gormaz, connétable de Castille (1423) ; bénéficie de la protection du roi Jean II de Castille ; empêcha le mariage de Jean II avec Radegonde, fille du roi de France Charles VII ; accusé par l'opinion publique d'avoir tué Don Alfonso de Vivars, grand trésorier de Castille, il est arrêté en 1452, jugé et condamné à mort en juin 1453. *Nouvelle biographie générale* ; présent dans le *Temple* de Chastelain, p. 45-46.

{19} Jacques Cœur (1395/1400 – 1456). Maître des monnaies à Paris (1437), puis argentier du roi Charles VII ; devenu un des hommes les plus riches et les plus puissants du royaume, il est accusé en 1451 de crime de lèse-majesté et condamné à la confiscation de ses biens, au bannissement perpétuel, au payement de diverses amendes et à son emprisonnement ; s'évade fin 1454 et devient commandant d'une flotte contre les Turcs ; meurt lors d'une expédition à Chios. *Dictionnaire de biographie française* ; présent dans le *Temple* de Chastelain, p. 53-54.

{20} Louis de Luxembourg – Saint Pol (1418-1475), comte de Saint Pol (1433-1475), connétable de France ; capturé par Charles le Téméraire ; condamné à mort pour crime de lèse-majesté, décapité en décembre 1475. Doriole dirigea son procès. *Biographie française* ; Calisti, *Un chancelier*, p. 32.

{21} Jacques d'Armagnac (1433-1477), comte de la Marche et duc Nemours ; impliqué dans plusieurs conspirations contre Louis XI, jugé pour trahison en 1477 et dépossédé de ses biens. Doriole s'occupa directement de ce procès. *Biographie française* ; Calisti, *Un chancelier*, p. 32.

{22} Edmund Beaufort (1406-1455), 1er duc de Somerset ; capitaine général en France (1447) ; accusé de la perte de la Normandie (1449-1450) ; premier ministre du roi Henry VI durant la régence de Richard duc d'York (1450-1453) ; fut emprisonné par le Parlement en 1453 et libéré en décembre 1454 à la faveur de la rémission de la maladie mentale du roi ; tué à la bataille de Saint-Albans. *Encyclopaedia brittanica* ; présent dans le *Temple* de Chastelain, p. 63.

{23} Henry Beaufort (1436-1464), 2e duc de Somerset (fils du no 22). Fuit en Écosse en mars 1461 après sa défaite à la bataille de Townton (ses biens sont confisqués) ; bien qu'ayant vu ses titres restaurés en mars 1463, il abandonne le parti du roi, est capturé et décapité après la bataille d'Hexham (mai 1464). *Encyclopaedia brittanica*.

{24} Charles d'Albret (? – 1473), second fils de Charles II et dit le Cadet d'Albret. Fait partie de la ligue du Bien Public ; soupçonné de trahison par Louis XI, il est arrêté, soumis à la torture et condamné à mort (avril 1473). *Dictionnaire de biographie française*.

{25} Jean II (1409-1476), duc d'Alençon. Camarade d'armes de Jeanne d'Arc, il est capturé par les Anglais à la bataille de Verneuil et fait prisonnier jusqu'en 1429 ; participe aux Pragueries (1439-1440) et entre en contact avec les Anglais à partir de 1440 ; condamné pour crime de lèse-majesté en 1458 et emprisonné à Loches ; libéré par Louis XI puis réemprisonné et recondamné à mort en juillet 1474 ; meurt en prison en 1476. *Dictionnaire de biographie française*.

{26} Charles le Téméraire (1433-1477), duc de Bourgogne, tué à la bataille de Nancy. Doriole organisa en 1478 le procès intenté contre la mémoire de Charles le Téméraire. Calisti, *Un chancelier*, p. 33.

© 2015. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

{27} Galeas Maria Sforza (1444-1476), duc de Milan ; assassiné le 26 décembre 1476 par une conspiration de nobles milanais, peut-être soutenue par Louis XI. *Dizionario biografico degli Italiani*.

{28} Guillaume Hugonet (?-1477). Président du Grand Conseil, Chancelier de Bourgogne, protégé de Charles le Téméraire et de Marie de Bourgogne ; Hugonet et le seigneur d'Humbercourt (voir n° 29), membres d'une ambassade auprès de Louis XI, se séparèrent des autres ambassadeurs et promirent au roi la reddition d'Arras ; ils furent saisis, jugés, condamnés à mort et décapités à Gand en avril 1477. *Biographie nationale*.

{29} Guy de Brimeu (1433-1477), comte de Meghem, seigneur d'Humbercourt ; au service de Charles le Téméraire et de Marie de Bourgogne ; voir n° 28. *Biographie nationale*.

{30} Jean seigneur de Montaigu et de Marcoussis (1349-1409), secrétaire de Charles VI, grand maître d'hôtel de France en 1401, puis surintendant des finances et chef du conseil ; proche du duc Louis d'Orléans, il s'attira la haine de Jean sans Peur ; arrêté par le prévôt de Paris en 1409, emprisonné au Châtelet et décapité puis pendu, au terme d'un procès sommaire. *Nouvelle biographie générale* ; présent dans le *Temple* de Chastelain, p. 35.

{31} Gilles de Laval, seigneur de Rais (1404-1440), maréchal de France (1429) ; compagnon d'armes de Jeanne d'Arc ; condamné au bûcher par un tribunal ecclésiastique pour hérésie, sodomie et meurtre. *Nouvelle biographie générale* ; présent dans le *Temple* de Chastelain, p. 37.

{32} Philippe le Bon (1396-1467), duc de Bourgogne.

{33} [?] Soit, par confusion entre le père (Jean I^er^ de Bourbon (1381-1434), fait prisonnier à Azincourt et mort en captivité à Londres) et le fils (Louis I^er^, dit le bon, de Bourbon, comte de Montpensier, dauphin d'Auvergne, comte de Clermont et de Sancerre).
Soit Louis I^er^ de Bourbon (1376-1446), comte de Vendôme, fils de Jean de Bourbon, comte de La Marche et de Vendôme ; grand chambellan (1408), puis général conseiller juge et réformateur du royaume (1409) ; suit au départ le parti des Bourguignons puis celui des Armagnac après avoir été emprisonné par son frère à Tours (1412-1413) ; nommé grand maître d'hôtel du roi en 1414 ; fut fait prisonnier par les Anglais à Azincourt (1415-1424) ; revint en France, participa aux campagnes militaires de Jeanne d'Arc et assista au sacre de Charles VII ; prit part aux Pragueries (1439) et, après l'échec du mouvement, fut privé de ses offices et pensions ; mourut à Tours. *Dictionnaire de biographie française*.

{34} Charles de Blois (1319-1364) duc baillistre de Bretagne ; après une longue captivité en Angleterre (1347-1356), il fut tué à la bataille d'Auray par les troupes de Jean IV de Bretagne. L. Héry, « Le culte de Charles de Blois : résistances et réticences », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 103, 1996, p. 39-56.

{35} Marguerite d'Anjou (1340-1482), femme du roi Henri VI d'Angleterre (mentionné au n° 11) ; après le meurtre de son époux et de son fils, elle fut faite prisonnière par les Yorkistes ; libérée contre rançon par son cousin Louis XI, elle rentre définitivement en France. *Biographie nationale* ; présent dans le *Temple* de Chastelain, p. 79-80.

{36} Jacques de Valpergue (?-1462), piémontais, chancelier de Savoie, chambellan du futur Louis XI lors de son exil à Genappe et de son séjour en Dauphiné ; arrêté et assassiné par Philippe de Bresse, futur duc de Savoie. En représailles de l'assassinat de Jacques de Valperga et de Jean de Varax (n° 37), Louis XI emprisonna Philippe de Savoie à Loches. H. Ferrand, *Jacques Valperga de Masin, chancelier de Savoie et Philippe-sans-Terre comte de Bresse*, Paris, Bray, 1862.

{37} Jean de Varax (?-1462), maître d'hôtel de la duchesse de Savoie, assassiné par Philippe II futur duc Savoie. *Biographie universelle*.

{38} Juan Pacheco (1419-1474), 1^er^ marquis de Villena (1445), page d'Alvaro de Luna (n° 18) puis au service d'Henri IV roi de Castille ; en 1463, il offre ses services à Louis XI dans sa lutte contre le royaume d'Aragon ; impliqué dans la guerre de sucession au trône de

© 2015. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Castille ; une fois perdu son statut de favori du roi, il rejoint les nobles rebelles ; mort de mort naturelle. A. Franco Silva, *Juan Pacheco, privado de Enrique IV de Castilla*, Grenade, UP, 2012.

{39} Charles d'Aragon (1421-1461), roi Charles IV de Navarre, prince de Viane et de Gérone, duc de Gandie et de Montblanc, fils du roi Jean II d'Aragon et de la reine Blanche I^re^ de Navarre ; en conflit armé avec son père concernant la succession au trône de Navarre ; plusieurs fois arrêté et emprisonné par son père ; mourut empoisonné en 1461 avant son mariage avec Isabelle de Castille. E. Ramírez Vaquero, *El príncipe de Viana*, Pampelune, Gobierno de Navarra, 2001.

{40} Làszlo de Habsbourg, dit le Posthume, archiduc d'Autriche, roi de Bohême et de Hongrie (1440-1457) ; né quatre mois après la mort de son père ; couronné roi de Hongrie à l'âge de trois mois (1440), mais écarté du trône moins d'un mois après par le roi de Pologne Làszlo III, et ce jusqu'en 1444 ; il est soumis pendant tout son règne à la régence de Jànos Hunyadi ; à la mort de Hunyadi, son fils Ladislas, qui a assassiné le nouveau régent et s'est fait nommer commandant suprême, est exécuté par les partisans de Làszlo ; menacé par les partisans de la famille Hunyadi, Làszlo fuit en Pologne ; il meurt de la peste alors qu'il devait épouser Madeleine de France, fille de Charles VII (rumeurs d'empoisonnement ou de meurtre). *Nouvelle biographie générale* ; présent dans le *Temple* de Chastelain, p. 32-33.

{41} Làszlo de Duras, roi de Naples et de Hongrie (1377-1414) ; après s'être emparé de Rome et sur le point d'attaquer Florence, il tomba malade et fut ramené à Naples, où il mourut (des rumeurs coururent qu'il fut empoisonné par sa maîtresse, fille d'un médecin). *Nouvelle biographie générale* ; présent dans le *Temple* de Chastelain, p. 31-32.

{42} Bernard VII comte d'Armagnac (1380-1418), connétable de France jusqu'en 1415 et à la tête du gouvernement jusqu'à l'entrée des Bourguignons à Paris en 1418. *Dictionnaire de biographie française* ; présent dans le *Temple* de Chastelain, p. 35.

{43} Arnaud de Marle (1382-1456), maître des requêtes du Parlement de Paris. Il s'agit sans doute plutôt d'Henri de Marle, chancelier de France de 1413 à 1418, assassiné lors de l'entrée des Bourguignons à Paris en juin 1418, comme la personnalité qui suit (n° 44) et celle qui précède (n° 42). Base de données *Opération Charles VI* (http://www.vjf.cnrs.fr/charlesVI/), n° 4482.

{44} Raymonnet de La Guerre (?-1418). Capitaine sous les ordres de Bernard d'Armagnac, échanson du roi Charles VI, fait prisonnier à l'entrée des Bourguignons à Paris ; meurt massacré (son corps est traîné dans les rues de Paris). Base de données *Opération Charles VI*, n° 1552.

{45} Amaury de Sévérac (?-1427), sénéchal de Quercy, chambellan et conseiller du dauphin, maréchal de France (1424), vassal de Jean III comte d'Armagnac ; fait prisonnier à la bataille de Navata ; mourut étranglé en 1427, sans doute sur ordre de Bernard comte de Pardiac, frère de Jean IV d'Armagnac, désireux de prendre possession des terres d'Amaury. Base de données *Opération Charles VI*, n° 3055.

{46} Gilles de Bretagne (1420-1450), fils de Jean V duc de Bretagne ; emprisonné une première fois, sur ordre de son frère, pour trahison avec le roi d'Angleterre (1445) ; à nouveau arrêté, sur ordre du roi de France Charles VI, en 1446, pour trahison et crime de lèse-majesté ; meurt, étranglé dans sa cellule, sur l'ordre du duc de Bretagne François I^er^. *Nouvelle biographie générale* ; *Dictionnaire de biographie française* ; présent dans *Temple* de Chastelain, p. 41-42.

{47} Jean de la Balue (1421-1491), évêque d'Évreux puis d'Angers, devenu ensuite cardinal. Bien que protégé de Louis XI et membre de son Conseil, il conspire avec Charles le Téméraire (dès la Paix de Péronne) ; emprisonné en avril 1469 en même temps que Guillaume de Haraucourt (n° 48) pour avoir conseillé le Téméraire, d'une part, d'inciter Charles de France à la révolte armée et, d'autre part, de refuser l'échange de la Champagne

© 2015. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

et de la Guyenne (n° 48) ; il est sauvé de la mort par le pape et voit son retour en grâce à l'avènement de Charles VIII. H. Forgeot, *Jean Balue, cardinal d'Angers (1421-1491)*, Paris, Bouillon, 1895.

{48} [?] Dans le manuscrit : *Levesq. de vibdū*. Il s'agit probablement de Guillaume de Haraucourt, évêque de Verdun (1420 ?-1500), qui conspira avec l'évêque Balue contre Louis XI et fut arrêté en même temps que lui, en avril 1469 ; condamné pour crime de lèse-majesté en 1470, il est emprisonné pendant plus de quinze dans une cage de fer – système qu'il avait lui-même mis au point –, avant d'être libéré à condition de permuter le diocèse de Verdun avec celui de Vintmille. *Dictionnaire de biographie française*.

Olivier Delsaux
Fonds de la recherche scientifique
FNRS

© 2015. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.